

COMMUNE DE POLIEZ-PITTET

PLAN 2002 - Coordonnées moyennes : 2'542'030 / 1'164'320

Propriétaire : BAUCH Viktor

DESIGNATION CADASTRALE

Parcelle n° 38 - "Chemin du Turlet 12"

Habitation n° 149	235 m ²
Jardin	965 m ²
	1'200 m²

Propriétaires voisins :

Parcelle 2	Confrérie catholique de Poliez-Pittet
Parcelle 36	DOGNY Anne-Chantal
Parcelle 39	SAVOY Juliane et Serge

SERVITUDES

99'066	Canalisations d'eau	Parcelle 192	FRUTSCHI Patrick et Sophie
2009/2839	Passage à pied et pour tous véhicules	Parcelle 511	D'AGOSTINO Anna et Gino
2009/2839	Canalisations quelconques	Parcelle 512	MIVELAZ Frank-Albert
2009/2839	Canalisations d'eaux claires		
2009/2839	Canalisations d'eaux usées		

Zone village

Secteur de protection des eaux : üB / Degré de sensibilité au bruit : III

Note au recensement architectural : bâtiment n° 149 ECA = note 4

--- Limite des constructions du 10 août 2001

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier

OBJET DE LA DEMANDE DU 03.02.2020 – N° CAMAC 189736

Transformation du bâtiment n° 149 ECA

Réfection de la toiture existante et des combles / Création de 2 appartements sous les combles
Pose d'une isolation périphérique / Création d'ouvertures en façades et en toitures
Chauffage au gaz existant / Réfection et agrandissement du jardin d'hiver existant non chauffé

Construction d'un couvert à voitures (sur 3 places de parc existantes et 2 nouvelles)

Construction d'un cabanon de jardin et déplacement d'un existant / Déplacement du couvert existant
Création d'une place de parc extérieure / Raccordements EC-EU existants

Dérogations

- A la limite des constructions (angle Sud du bâtiment n° 149 ECA et couvert à voitures)
- A l'article 8.3 du règlement général sur les constructions et l'aménagement du territoire pour les places de parc (limite des constructions et nombre de places visiteurs)

Demande d'application de l'article 4.6 du règlement général sur les constructions et l'aménagement du territoire pour les cabanons et le couvert nord-est (couvert déplacé)

OBJET DE LA DEMANDE COMPLEMENTAIRE

Création d'un mur et escalier ①

Déplacement du cabanon ②

Modification de l'escalier d'accès au sous-sol ③

Démolition du balcon ④

Modification des ouvertures en façades (voir plans de l'architecte)

Installation de panneaux solaires photovoltaïques (sur les toitures de l'habitation et du couvert à voitures)

Déplacement des 8 véliques et des 4 lucarnes

Remarques

Application de l'art. 97 al. 6 LATC : utilisation rationnelle et économie d'énergie dans les constructions

Détails : voir plans de l'architecte

du 12.09.2020 au 11.10.2020

5533-2019-6B

Camac : 195682

STI SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL
DU GROS-DE-VAUD 1040 ECHALLENS

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE COMPLEMENTAIRE

Régis Courdesse / Inés Sancho Dupraz
Ingénieurs géomètres brevetés



COURDESSE & ASSOCIÉS
Ingénieurs et Géomètres SA
Succ. de Jan & Courdesse SA et Jomini-van Buel SA

Praz-Palud 7 - CP 191 - 1040 Echallens
Tel 021 886 22 44 - Fax 021 886 22 47
echallens@courdesse-associés.ch
www.courdesse-associés.ch

Le propriétaire :

Echallens, le 3 février 2020

Echallens, le 1^{er} juillet 2020



COURDESSE & ASSOCIÉS - Ingénieurs et Géomètres SA

DT n° 5533-048 - Echallens, le 1^{er} juillet 2020

1:500

Mensuration graphique numérisée
Source : Géodonnées Etat de Vaud du 21/05/2019